



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 27
Nombre de représentés : 08
Nombre de votants : 35

OBJET

Affaire n°2016-134

INVESTIGATIONS SUR LE RÉSEAU
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
PLUVIALES

PLAN DE FINANCEMENT

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 29 août 2016 et affichée le 29 août 2016.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 28 SEPT 2016

LE MAIRE



Olivier HOARAU

SÉANCE DU MARDI 6 SEPTEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le mardi 6 septembre, le Conseil municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, Mme Karine Infante, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe (par M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint), M. Ludovic Latra (par M. Jean-Paul Babef), M. Jean-Hubert M'Simbona (par Mme Brigitte Laurestant), Mme Karine Mounien (par Mme Sonia Bitaut), Mme Catherine Gossard (par Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Bibi-Fatima Anli), M. Brandon Incana (par M. Alain Iafar), Mme Mikaëla Latra (par Mme Anne-Laure Boyer).

Arrivé (s) en cours de séance : M. Patrick Jardinot à 17h12, Mme Valérie Auber à 17h12, Mme Bibi-Fatima Anli à 17h18.

Départ (s) en cours de séance : M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint à 18h34.

Absent (s): M. Wilfrid Cerveaux, M. Hary Auber (absent excusé), Mme Firose Gador, M. Patrice Payet.

.....
.....

**INVESTIGATIONS SUR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES
PLAN DE FINANCEMENT**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement et notamment l'article R-214.53,

Vu l'arrêté du 15 février 2012 pris en application du Code de l'Environnement sur l'exécution de travaux à proximité d'ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et affaires générales » en date du mardi 23 août 2016,

Vu le rapport présenté en séance le 6 septembre 2016 relatif au plan de financement des investigations sur le réseau d'assainissement des eaux pluviales,

Après avoir délibéré et l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le plan de financement prévisionnel suivant de cette étude :

	Montant	Part
Office de l'Eau	18 000€	15%
Ville du Port	102 000€	85%
Total	120 000€	100%

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

INVESTIGATIONS SUR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES PLAN DE FINANCEMENT

Le présent rapport a pour objet de la validation du plan de financement pour les investigations sur le réseau d'assainissement des eaux pluviales.

Pour répondre à ses obligations réglementaires (Arrêté du 15 février 2012 sur l'exécution de travaux à proximité d'ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution et du Code de l'Environnement art.R-214-53), la commune doit capitaliser les informations relatives au réseau d'assainissement des eaux pluviales:

- Relevé des réseaux, regards et exutoires au milieu naturel,
- Numérisation du réseau sous un format exploitable pour les services de la Commune,
- Caractérisation des rejets au milieu naturel (volume, charge polluante, etc.),
- Déclaration des réseaux au titre du Code de l'Environnement.

A cet effet, la Ville lance une mission de prestation intellectuelle estimée à 120 000 €HT.

Dans le cadre de son programme d'intervention 2016-2020, l'Office de l'Eau est susceptible d'intervenir à hauteur de 15% au titre de l'Objectif 4 « Lutter contre les pollutions », fiche action 4.1 « Etudes de programmation, prospective relatives aux eaux usées et eaux pluviales ».

Le plan prévisionnel de financement de cette mission est donc le suivant :

	Montant	Part
Office de l'Eau	18 000 €	15%
Ville du Port	102 000 €	85%
Total	120 000 €	100%

Le plan de financement définitif sera réajusté à l'issu de l'instruction de la demande de financement.

Par ailleurs, d'autres financeurs pourront être sollicités par la Ville.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'étude et d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

